

Villecroze

Les Grottes



BULLETIN MUNICIPAL N° 49 | HIVER 2024





SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Du nouveau pour 2024	p 3
Les déchets	p 4
De la Bresque à l'Argens	p 5
Service de l'eau	p 6
Service technique	p 7
Service social	p 8
Ecole	p 9
Culture	p 10
Artisanat & commerces	p 12
Associations	p 13
Les rendez-vous 2024	p 16
Etat civil	p 16

Bulletin municipal N° 49 HIVER 2024

Responsable de publication :
Rolland Balbis, Maire.

Conception & Impression:
Rc Création Graphique.

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photo :

Service communication

La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi
8h30 - 12h

lundi et mercredi
13h30 – 16h30

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : accueil@mairie-villecroze.fr

Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.fr

Chères villecroziennes, chers villecroziens

En ce début d'année, je vous adresse mes meilleurs vœux : que 2024 puisse vous apporter joie, santé et bonheur à vous et vos proches !

Cette période propice au renouveau voit notamment le transfert des services de la Poste dans les locaux de la mairie. En raison d'une fréquentation limitée et d'une fermeture annoncée de notre bureau de poste, la commune a choisi d'accueillir ce service de proximité afin de garantir son maintien. Je vous invite à lire à ce sujet l'article page suivante.

L'année 2024 annonce également la création d'un nouveau service au sein de la communauté de communes Lacs et gorges du Verdon. Depuis le 15 septembre 2023, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a cessé l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes. Cette compétence est transférée aux communautés de communes. Les modalités de dépôt des dossiers demeurent inchangées, le service urbanisme de la commune reste votre interlocuteur pour toute demande.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Lors de la réunion publique du 13 décembre dernier, nous avons présenté le diagnostic territorial et le projet d'aménagement et de développement durable du territoire communal. Cet état des lieux a permis de présenter l'évolution de Villecroze depuis ces dix dernières années et de définir les objectifs nécessaires du prochain plan local d'urbanisme, tout en s'adaptant aux différentes prescriptions imposées à l'échelle nationale et régionale.

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite une belle et heureuse année. Qu'elle soit également pour la commune synonyme d'avenir pondéré et serein.

Suivre les infos de la commune :

- **site internet** : <https://mairie-villecroze.fr/>
- **Facebook** : [@mairievillecroze](https://www.facebook.com/mairievillecroze), page officielle
- application **Panneau Pocket**

Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi
8h30 - 12h

Courriel : election@mairie-villecroze.fr

Service social

Lundi et vendredi 8h30 - 12h

Courriel : ccas@mairie-villecroze.fr



Villecroze, Terre de Jeux 2024

Le 10 octobre dernier, le maire recevait, au nom de la commune, le diplôme de labélisation Terre de Jeux 2024 des mains du Comité Olympique varois. Une référente a été choisie parmi les habitants pour assurer le relais du dispositif, il s'agit pour Villecroze d'Estelle Pons.

Ce label est un levier pour favoriser dans les communes participantes la pratique sportive et peut ouvrir accès à des subventions d'équipements sportifs ainsi qu'à des outils d'animation. Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris qui se dérouleront à l'été 2024, il entend entretenir l'esprit sportif à tout âge et pour tout type de public et susciter un élan d'adhésion aux valeurs sportives.

En avant vers les JO !



Réception du diplôme Terre de Jeux 2024 en octobre 2023

Agence postale

Depuis le 2 janvier, le bureau de poste est transféré dans les locaux de la mairie. C'est désormais une agence postale communale, ouverte aux mêmes heures que la mairie, qui vous accueille pour vos opérations de courrier. La boîte aux lettres se situe maintenant sur le parking de l'office de tourisme, pour être accessible facilement, à pied ou en voiture.

Le distributeur automatique de billets est toujours accessible à son emplacement, rue Ambroise Croizat.

Pour adapter les lieux à ce service, des travaux ont été effectués dans le hall d'accueil de la mairie en décembre. D'autre part, plusieurs agents municipaux ont bénéficié au préalable d'une formation spécifique délivrée par la Poste, qui leur a permis de découvrir de l'intérieur le fonctionnement d'une agence postale communale ainsi que le bureau de poste lorguais.



L'ancienne boîte aux lettres rue Ambroise Croizat

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi 8h30 - 12h
lundi et mercredi 13h30 - 16h30

Gestion des déchets

Composteur partagé

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne doivent plus être jetés avec les ordures ménagères. Anticipant cette évolution législative, la CCLGV (Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon) a commencé à déployer sur son territoire des composteurs partagés, destinés aux personnes habitant en centre village et ne pouvant s'équiper de composteur individuel extérieur.

A Villecroze, le composteur partagé est installé près du lavoir, en haut du parking Rampal et à proximité immédiate de la place. L'association *Les Amis des Fleurs* en a assuré la touche de décoration florale, sur les flancs.

Mis en place par Cristelle Duchemin, ambassadrice du tri à la CCLGV, le composteur a été inauguré le 15 septembre en présence du maire, d'adjoints et des référents techniques municipaux, Alain et Régis. A cette occasion, une cinquantaine d'habitants s'est vu remettre sacs et seaux pour faciliter le tri à domicile des biodéchets avant leur apport au composteur partagé.



Inauguration du composteur partagé en septembre 2023



Bac de service (pour déposer ses déchets)
Merci aux Amis des Fleurs
pour le fleurissement des jardinières latérales

Point de collecte des déchets

Suite à d'importants problèmes de sécurité signalés sur la route départementale RD 560, qui va des Esparrus à Salernes, le département et la CCLGV ont opté, avec l'accord de la mairie de Villecroze, pour la suppression des points de collecte dangereux, qui nuisaient à la fois à la sécurité des usagers (de la route et des points de collecte) et des agents en charge de la collecte. Ainsi, depuis fin novembre, un PAV (Point d'Apport Volontaire) de regroupement a été créé au niveau de l'arrêt de bus des Cadenières. Il rassemble en un même lieu les colonnes de tri (verre, emballages, papier) et les bacs pour ordures ménagères. Les containers verts problématiques qui émaillaient le trajet de la départementale dans ce secteur ont tous été enlevés.

Comme les points d'apport déjà présents sur le parking du Pré de Fine ou bien à l'entrée du village côté Poterie du Soleil, ce nouveau point de collecte offre une aire sécurisée, permettant au camion de stationner sans risque et aux usagers de circuler et déposer leurs déchets sereinement.

Le mot de la police rurale

Le dépôt sauvage de déchets, en pleine nature ou au pied des containers, **est interdit**. La police rurale est habilitée à verbaliser toute infraction constatée sur la commune. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 €. En respectant les règles de tri des déchets et ordures ménagères, sans souiller les lieux de collecte, nous vous remercions de contribuer à faire de Villecroze un lieu de vie agréable.

La réglementation de l'emploi du feu dans le département est fixée par l'arrêté préfectoral de mai 2013. Tout **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit** pour tous (particulier, professionnel, collectivité). Les contrevenants s'exposent à une amende.

Les dérogations existantes sont strictement encadrées et doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Elles concernent principalement les agriculteurs et les forestiers, l'élimination d'organismes nuisibles, les déchets verts issus du débroussaillage obligatoire.

Toutes les informations relatives à cette législation sont sur le site de la mairie :

<https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/protection-de-lenvironnement/>

et celui de la préfecture :

<https://www.var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Emploi-du-feu/Respecter-les-interdictions>

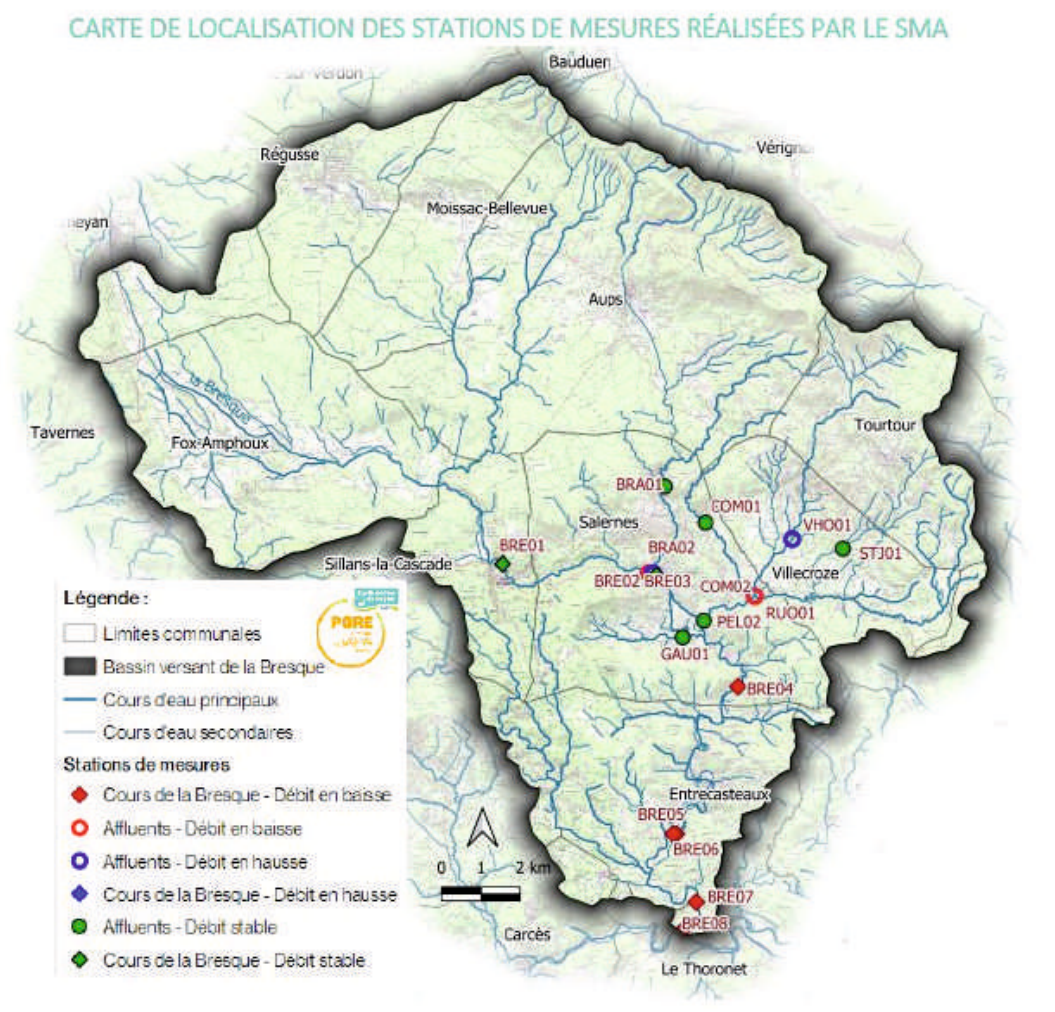
La commune de Villecroze fait partie du périmètre du Syndicat Mixte de l'Argens, structure créée suite aux inondations de juin 2010 et porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) sur le bassin versant de l'Argens. Rappelons que l'Argens est alimenté par différents cours d'eau qui forment des sous-bassins versants. Villecroze, comme Aups et Salernes, appartient au sous-bassin de la Bresque.

A ce titre, la commune est concernée par l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) pour la Bresque. Ce plan, impulsé par le Syndicat Mixte de l'Argens, a pour objectif d'organiser le partage de l'eau et de mettre en œuvre les actions permettant de restaurer l'équilibre quantitatif des ressources en eau et des cours d'eau par une meilleure gestion de l'eau. Un état des lieux inaugure la démarche. Ce diagnostic permet d'établir ensuite un programme d'action avec des orientations stratégiques. Enfin, la dernière phase voit l'adoption du PRGE, qui devrait intervenir au printemps 2024.

Pour le PRGE de la Bresque, les grandes orientations sont :

- améliorer nos connaissances en hydrologie et hydrogéologie
- améliorer nos connaissances sur les usages et prélèvements associés
- cibler les efforts de réduction par tronçon homogène du bassin versant
- réduire les fuites
- réduire les volumes consommés
- sécuriser les usages par une diversification de la ressource en eau
- rechercher des ressources de substitution
- valoriser les eaux dites non conventionnelles
- améliorer la gestion des crises sécheresse
- sensibiliser l'ensemble des usagers

Concrètement, ce plan a d'ores et déjà instauré un suivi mensuel des débits de la Bresque et des affluents, permettant la publication d'un bulletin hydrologique mensuel. L'édition de novembre nous apprend que les précipitations d'octobre et début novembre ont permis de stopper la dynamique de régression des débits. Mais aussi que ceux-ci restent en-dessous des normales saisonnières et sont proches des débits d'été. C'est ce qu'illustre la carte ci-dessous.



Carte issue du Bulletin hydrologique Bassin versant de la Bresque du 16 novembre 2023

Le **rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS)**, adopté lors du conseil municipal du 28 septembre dernier, est consultable sur le site de la mairie : <https://mairie-villecroze.fr/votre-commune/service-de-leau/>.

En 2024, va être élaboré le **schéma directeur du pluvial**. Ce réseau diffère du réseau d'eau potable et du réseau d'assainissement. Parfois convergent avec les canaux d'irrigation, il mérite d'en être séparé. Cela a été fait par exemple lors des travaux de réfection de la route de Salernes jusqu'à l'intersection avec la route de Barbebelles. Sur la voirie, le réseau pluvial se matérialise par des avaloirs, souvent des grilles, qui permettent de recueillir et guider les eaux de ruissellement.

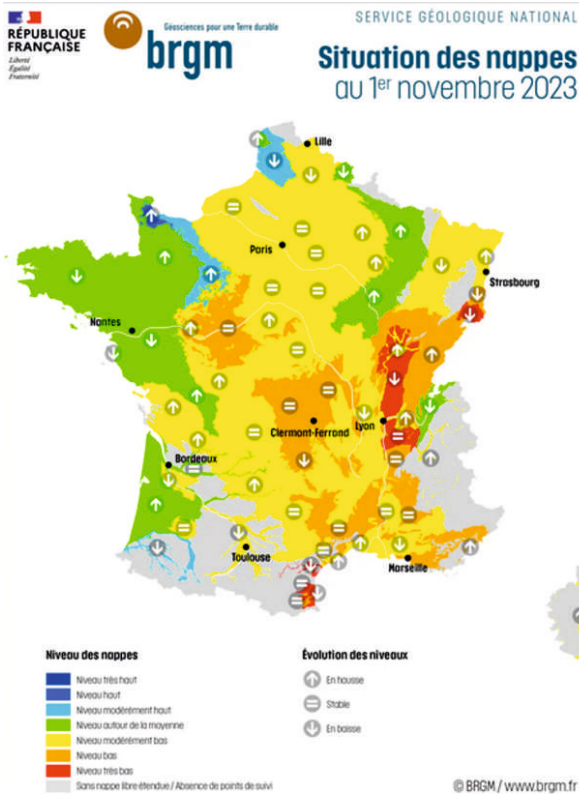
Une **étude prospective** réalisée par des hydrogéologues vient de s'achever. Elle établit un bilan des ressources en eau de la commune et dessine des pistes pour l'avenir, par exemple d'éventuels nouveaux points de forage. Par sa précision, elle confirme le projet de renforcement du réseau de la Colle.

Les travaux

- Les compteurs de sectorisation, outils indispensables de la lutte contre les fuites sur le réseau d'eau, sont en cours de remplacement. Ces compteurs, disposés à des endroits stratégiques sur le réseau permettent de détecter, et donc de gérer, plus efficacement les fuites.
- Sur le forage le plus productif de la Colle, a été ajoutée une sonde de niveau de nappe, qui permet en temps réel de mesurer, surveiller et piloter le niveau d'eau. Une sonde de ce type existait déjà sur le plus petit des forages de ce site. Par ailleurs, l'armoire électrique y a été changée.



Travaux du BRGM pour l'installation d'une sonde



La sécheresse

- Pendant l'été 2023, la commune a bénéficié d'une dérogation préfectorale pour l'arrosage du parc municipal, au titre de la qualité d'espace remarquable et du fait des jeunes plantations de la roseraie. Grâce à la minuterie installée sur le circuit d'arrosage, les volumes d'eau utilisés ont pu être divisés par trois pendant la saison sèche.
- La pluviométrie enregistrée au mois de mai a été fondamentale pour aborder et passer l'été.
- Pour suivre l'évolution de la sécheresse et des ressources en eau, vous pouvez consulter le site <https://info-secheresse.fr/> ainsi que celui du BRGM.
- Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) édite régulièrement un bulletin de situation des nappes d'eau souterraines : <https://www.brgm.fr/fr/tag/communiqu-e-presse>. Par ailleurs, cet établissement de référence pour la gestion des ressources et des risques du sol et du sous-sol a contacté cet automne la commune pour obtenir une autorisation d'installation de sonde piézométrique. Pour que le réseau d'eau potable existant n'altère pas les mesures du niveau de la ressource souterraine fournies par cette sonde, le site choisi se situe aux Alumines. Le BRGM assure au service de l'eau un accès aux données ainsi générées.

Carte issue du bulletin de situation des nappes d'eau souterraine au 1^{er} novembre 2023

Les travaux

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les horaires du service technique ont été aménagés afin d'effectuer le nettoyage de la place Général de Gaulle 30 minutes plus tôt. Cette réorganisation permet de laisser la place libre et propre pour le passage des enfants et parents à l'ouverture de l'école.

Sur le parking Rampal, derrière l'église, le caniveau central a été entièrement refait à l'automne.

Le transfert de la Poste dans les locaux de la mairie a nécessité un aménagement des lieux. Voir à ce sujet l'article dédié page 3.

Le plan du village présent sur le parking de la crèche a été changé. Par ses informations claires, il permet de s'orienter facilement et de repérer les différentes zones du village ainsi que les lieux ou monuments remarquables.

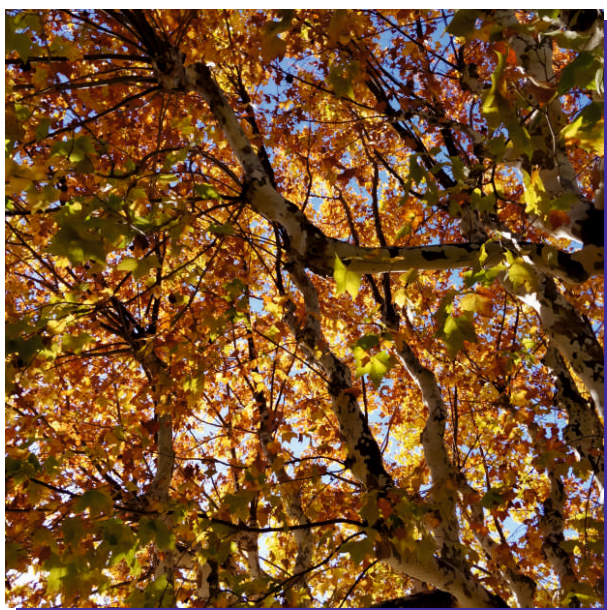
Concernant **l'entretien des chemins communaux**, la commune a choisi de privilégier des réfections de tronçons, de manière plus large et plus soignée qu'un simple rapiècement des trous de chaussée, en veillant à épauler les zones réparées. Cela permet aux chemins de mieux affronter le passage du temps mais représente un coût budgétaire plus conséquent pour la commune. Parallèlement à cela, la crise sanitaire a entraîné le décalage du versement de certaines subventions attendues. De plus, les périodes pertinentes pour ce type de travaux sont réduites au printemps et à l'automne. Ces différents facteurs expliquent que la réfection des chemins communaux se fasse petit à petit, à un rythme soutenable pour les finances de la commune. En 2023, ont été refaits le chemin Sainte-Anne et celui du Soleillat. Nous rappelons que les chemins ruraux ont un statut différent et que la commune n'est pas tenue d'assurer leur entretien.



Caniveau en cours de réfection sur le parking Rampal



Plan visible au parking de la crèche



Lumière automnale à travers la frondaison d'un des platanes de la place

L'ONF (Office National des Forêts) a réalisé une étude sanitaire et mécanique des **platanes** situés sur la place Général de Gaulle, boulevard Clémenceau, rue des Ecoles et boulevard Charles Bernard. Il en ressort que trois platanes de la place sont attaqués par des champignons néfastes. Les branches malades seront donc élaguées.

Colis de Noël

Suite aux retours positifs l'année dernière, La Quercynoise a de nouveau été choisie pour les colis de décembre 2023. Nous vous rappelons que ces colis festifs et appétissants sont destinés aux personnes de 75 ans et plus, en résidence principale à Villecroze.

Retour sur la canicule 2023

Nous vous rappelons que, pour chaque période de canicule ou de grand froid, la mairie tient à jour un registre d'appel, dans lequel vous pouvez vous inscrire si vous vous sentez isolé, âgé ou malade et également, si besoin, inscrire une personne fragile de votre entourage.

Lors de l'épisode de canicule de l'été 2023, la nécessité de veiller sur les personnes les plus fragiles du village s'est accentuée. Une équipe, composée de Rose-Marie Escarrat adjointe aux affaires sociales, de Bernard Hébréar président adjoint de la RCSC (réserve communale de sécurité civile) et de Frédéric Demaria pour la police rurale, est allée régulièrement rendre visite aux personnes enregistrées, s'enquérir de leur santé et les aider à appliquer les consignes en cas de fortes chaleurs, comme l'hydratation régulière ou la fermeture des volets et fenêtres. Pour favoriser le rafraîchissement, un brumisateur portatif, léger et très commode, leur a été offert par la mairie.



Un café des aidants toujours constructif

Café des aidants

Le café des aidants a abordé, lors de sa séance du 8 novembre en mairie, le thème *Quelles astuces pour rester en bonne santé lorsque nous sommes proches aidants ?* Laetitia Roch, infirmière formée aux premiers secours en santé mentale, en était l'invitée et a su répondre avec bienveillance aux questions de l'assemblée.

Ateliers seniors

Cet automne, différents ateliers ont été proposés de septembre à décembre : atelier Equilibre avec la Mutualité française, atelier Sophrologie et atelier Sommeil avec l'ASEPT PACA (Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires).

An printemps 2024, un atelier Equilibre Ergo, visant à prévenir les chutes liées à des troubles de l'équilibre et de la marche, vous sera proposé. Il comportera 12 séances consacrées à l'équilibre et 1 à l'ergo. Les dates prévues sont tous les lundis d'avril, les lundi 6, 13 et 27 mai ainsi que tous les lundis de juin.

Renseignements et inscriptions auprès du service social au
04 94 70 73 83.



*Dos au mur, travailler son équilibre dans la bonne humeur
(atelier Equilibre en novembre)*



*De retour de la bibliothèque, la classe de PS-MS
observe la cueillette des olives
par les bénévoles des Amis des Fleurs*

Au moment de la rentrée scolaire, les effectifs s'élevaient à 127 élèves.

En présence de l'artiste, du maire, des adjointes et adjoints, du personnel scolaire municipal, toute l'école s'est réunie dans la cour jeudi 14 septembre pour inaugurer **la fresque** réalisée dans l'été par Tom Henderson. Ornant la partie intérieure du mur côté rivière, cette réalisation apporte un point final et coloré au projet d'aménagement de la cour. Merci encore à Tom pour son adhésion au projet et sa participation à l'embellissement de la cour.

En septembre, un **spectacle interactif** *Le secret du jardin de Clément*, a été proposé aux élèves des classes de maternelle et de CP-CE1. Interprété par la compagnie Planète Mômes, financé par la coopérative scolaire, ce spectacle entrait en résonance avec les thèmes abordés ensuite par les élèves comme les saisons ou la semaine du goût.

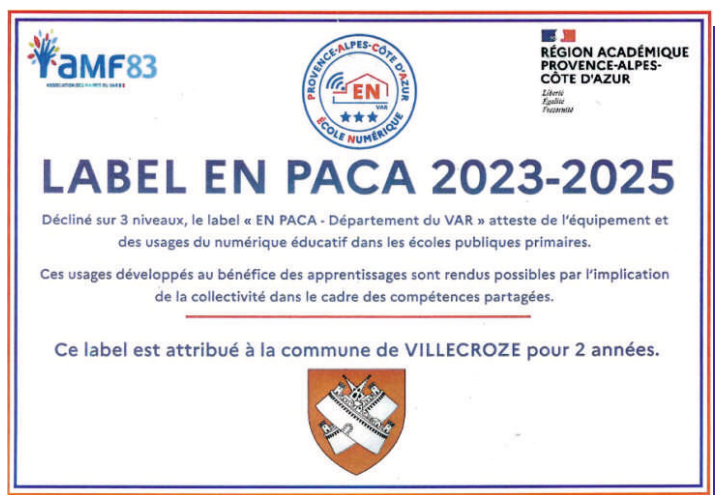
Parmi **les projets**, ponctuels ou s'étalant sur l'année, on peut mentionner :

- la classe de Petite et Moyenne Section travaille au long cours sur les contes traditionnels.
- l'école du dehors est pratiquée régulièrement par les classes de Moyenne et Grande Section, de CP-CE1 et de CE2-CM1.
- Les deux classes de maternelle ainsi que les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 sont impliquées dans un projet de chorale de chants provençaux. A l'occasion des 110 ans de la mort de Frédéric Mistral, des 120 ans de son prix Nobel de littérature et des 170 ans de la naissance du Félibrige, plusieurs écoles du département donneront mardi 16 avril un concert en journée au théâtre de Draguignan. Pour préparer cette rencontre chorale, les enseignantes participantes ont suivi une formation à Correns et des musiciens, jouant du galoubet, du tambourin et de l'accordéon, interviendront directement dans les classes.
- la classe de CE2-CM1 a initié un projet d'ATE (Aires Terrestres Educatives).
- la classe de CM2 bénéficiera de séances de secourisme, vélo et voile.



Inauguration de la fresque à l'école en septembre 2023

- Le label Ecoles Numériques EN PACA vient d'être décerné par l'AMF 83 (Association des Maires du Var) à la commune pour la période 2023-2025. Ce label valorise l'engagement en faveur du socle numérique éducatif, qui permet aux élèves une initiation douce, sécurisée et raisonnée aux usages du numérique, dans le respect des programmes scolaires nationaux.
- D'autre part, l'école a vu sa première année d'inscription dans la labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) récompensée par le label E3D niveau 1. Ce dispositif valorise le travail des élèves et des équipes pédagogiques et éducatives qui s'engagent et qui mettent l'éducation au développement durable au cœur du fonctionnement même de leur établissement.



La bibliothèque municipale

Votre bibliothèque est ouverte :
Mardi 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30
Jeudi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h30

Nous joindre :
04 94 67 33 98
bibliotheque@mairie-villecroze

Suivre notre actualité :
Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze
Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>
Tumblr : Bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com>

Prix des Lecteurs du Var

Le palmarès de l'édition 2023 du Prix des Lecteurs du Var a été dévoilé à Toulon lors de la Fête du livre en novembre :

- Rozenn Brécart pour *Le détour* en catégorie album
- Marie Jaffredo pour *Le printemps de Sakura* en catégorie BD
- Gaëlle Nohant pour *Le bureau d'éclaircissement des destins* en catégorie roman.

Notons qu'à Villecroze c'est le duo Germano Zulllo et Albertine pour *Le Livre bleu* qui arrive en tête de la catégorie album.

Un grand merci aux lectrices et lecteurs qui ont participé à ce prix qui permet chaque année de découvrir des univers littéraires !

Découverte des arts vivants

Dans le cadre du même prix, porté par la Médiathèque Départementale du Var, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir en septembre le Théâtre du Lézard pour une représentation de *L'inventeur*, autour du livre de Miguel Bonnefoy, dans les pas et la vie d'Augustin Mouchot, dont l'invention mérite de rayonner. Puis ce furent au tour des scolaires de bénéficier de séances de spectacle vivant :

- *Rouleau Bleu et Pinceau Jaune* d'abord, par la compagnie Terre-Anga, pour le public des maternelles en octobre.
- Lui ont succédé, début novembre, deux séances de contes pour les scolaires, en partenariat avec le festival Contes & Musique. Les enfants de maternelle ont ainsi découvert *Les aventures de cacahuète* avec Sylvie Viéville tandis que ceux de primaire se laissaient emporter par le rythme et la verve des contes et histoires d'Ulrich N'Toyo.
- Enfin, dans le cadre d'une résidence à la MDV, une classe a rencontré l'auteur-illustrateur Danslecieloutovabien pour un atelier de réalisation de fresque collective, autour de son livre sur la préhistoire intitulé *Un long voyage*.



En septembre,
spectacle adultes :
L'inventeur



En octobre,
spectacle jeunesse :
Rouleau Bleu et Pinceau Jaune



En novembre,
atelier de fresque collective
avec une classe

En 2024, nous vous donnons **rendez-vous** :

- la Nuit de la lecture samedi 20 janvier, à la découverte de textes sur le thème du corps
- soirée de présentation de la rentrée littéraire vendredi 9 février, en partenariat avec la librairie Caractères libres d'Aups
- la Bourse aux Plantes dimanche 28 avril, pour laquelle la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte le dimanche matin.



Animations culturelles

La venue du Théâtre itinérant **La Passerelle** est toujours un grand plaisir. Malgré le déplacement de dernière minute de l'espace scénique vers la Maison des Associations, la représentation a été un succès. La troupe sera de retour à Villecroze en août prochain.

Les **Journées du Patrimoine** ont, cette année encore, connu un beau succès. Pour l'occasion, la chapelle Sainte-Anne et l'église paroissiale étaient ouvertes au public. Étaient également proposées des visites du village et des grottes. Ces dernières ont concentré une bonne part de l'affluence du week-end. Concernant le patrimoine artisanal et gustatif, outre la Poterie du Soleil et l'entreprise Alain Vagh Céramique, le public a pu découvrir cette année le chai du domaine de Château Thuerry ainsi que la poterie Soleil des Collines et l'atelier de céramique et sculpture Laurier Rose.

Le clocher de l'église paroissiale prend actuellement l'eau lors des épisodes de pluie. Pour y remédier, des travaux d'étanchéité vont être réalisés en début d'année par les Apprentis d'Auteuil.

En octobre, la salle du conseil de la mairie a accueilli pendant dix jours l'exposition intitulée **Le livre géant de la laïcité**, réalisée par l'AMF (Association des Maires de France). Composée d'une dizaine de kakémonos, l'exposition décline différentes thématiques liées à la laïcité aujourd'hui en France et a pu être visitée par la classe de CE2-CM1.



Le mur côté sport

En septembre, le terrain de sport a pris des couleurs, grâce à la réalisation de deux **fresques murales**, de part et d'autre du grand pan de mur. À partir des différentes propositions de l'artiste muraliste Céline Camus, un comité réunissant Tom Henderson, Vincent Vagh et Michelle Credo, a collégalement retenu les motifs à réaliser, l'un tourné vers le sport et l'autre vers la forêt.



Inauguration du square Morteyrol en octobre 2023

Le 28 octobre, le maire Rolland Balbis a inauguré dans le parc, en compagnie des adjoints Michelle Credo et Vincent Vagh, le **square Bernard Morteyrol** en présence des enfants de l'artiste. À cette occasion, de nombreux admirateurs et artistes étaient présents parmi lesquels Damien Andreutti, Nadia Galisson, la baronne de Selys, Jean-Louis Croquet et le maire de Tourtour, Fabien Briegne. Nous remercions les descendants de Bernard Morteyrol qui, pour honorer sa mémoire, ont fait don à la commune de certaines des œuvres de leur père.



Détail de la fresque côté parking

Soleil des Collines

Après 25 ans d'une belle aventure au hameau du Mousteiret près de Digne, l'atelier Soleil des Collines a aménagé dans le beau village de Villecroze.

Une nouvelle tranche de vie se met en route dans un nouveau lieu magique, qui se situe à dix minutes à pied du centre du village. Là, dans la Bastide du Grand Pré, mon petit atelier et sa serre d'exposition vente se sont installés, tout près du jardin et des légumes de Jean-Luc, l'ancien berger. Pour venir en voiture, prendre la 2^{ème} à gauche sur la route de Salernes, après le petit oratoire, bien avant le chemin des Espèces.

Toutes mes nouvelles **créations** sont présentées dans la serre vitrée. Je choisis la couleur, l'empreinte et le mouvement dans mes créations en terre vernissée. La collection Art de la table est constituée de pièces uniques (assiettes, bols, coupes, plat à gratin...)

Actuellement, un travail de modelage m'amène à mettre en forme des sculptures sur le thème du tango et celui du clown. Un travail sur les croix d'argile est également exposé.

Les visites de l'atelier sont possibles, sur rendez-vous.



La serre d'exposition
de Soleil des Collines

L'**accompagnement** est un autre pan de mes activités, auquel j'ai été amenée par mon travail avec l'argile. J'ai ainsi créé, voilà quinze ans, une méthode originale d'art-thérapie nommée "Chemin de Terre®". Les mains dans la terre, elle permet un voyage visant à " vibrer de qui l'on est " par l'argile, avec son potentiel d'expression artistique et sa créativité, pour se sentir bien et vivant. Je suis, depuis 2009, praticienne en Champ d'Argile®, certifiée par Heinz Deuser et m'adresse avec ces méthodes à des publics divers.

A l'atelier, je propose des **séances individuelles** Chemin de Terre® et Champ d'Argile®:

- pour les adultes en difficultés relationnelles ou affectives, en situation de fragilité ou de crises, en état dépressif, en quête d'évolution personnelle
- pour les enfants en situation de perte de repères (séparation des parents, deuil, conflit), en difficulté scolaire, ou en difficulté de sociabilité, des enfants avec des troubles du comportement.

J'anime également des **stages et formations** Chemin de Terre® lors des week-ends dédiés.

Contact :

Atelier Soleil des Collines

Corinne Astier, céramiste et accompagnante

225, chemin des Ségalières

06 08 96 16 36

soleildescollines@gmail.com

Site : www.corinneastier.fr

Souhaitons la bienvenue

Villecroze se réjouit d'accueillir sur son territoire de nouveaux commerces

- la chocolaterie de Lisandre
- la boutique Nature Bien-Etre Lilie
- le restaurant Les Sources
- l'atelier de couture EK.



Restaurant les Sources



L'atelier de couture EK

Batoomka

Les cours de danse Afro-Brésilienne ont lieu tous les jeudis à 19h à la maison des associations.



Les danseuses radieuses de Batoomka

BATOOMKA
Association pour
l'acquisition et la pratique
de la
Danse Afro-Brésilienne
à Villecroze
19h le jeudi
Contact 06.09.50.04.63
batoomka@free.fr
f **BATOOMKA**

MB Fitness

L'association MB FITNESS a connu un franc succès lors de son 1^{er} gala de fin d'année le 24 juin dernier. NJ a affiché complet lors de ce Voyage à travers le temps.

Pour cette nouvelle rentrée, ce sont des élèves ravis qui ont répondu présents encore cette année : au nombre de 52 danseurs, ils sont tous très motivés pour préparer un nouveau gala.

NJ propose des cours de danse de 3 ans à adultes ainsi qu'un cours de sport Just Do Hiit (cardio-boxe et Hiit) et un cours de Raggafit (pas de danse de ragga sur un rythme Fit).

En plus de la danse, MB Fitness propose avec Marie des cours de Pilates et de Yoga. Cette année, une cinquantaine d'adhérents pratiquent ces disciplines douces.

Danse ou bien-être, c'est toujours dans la bonne humeur et la bienveillance que Marie et NJ vous accueilleront dans leur cours.

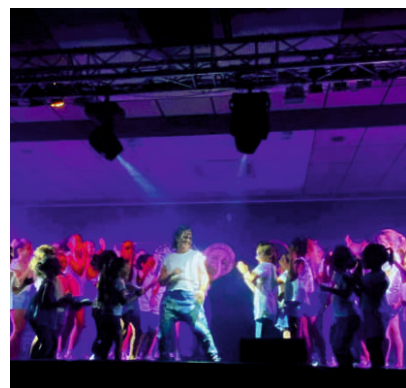
Contacts :

Marie **07 60 08 24 78**

NJ **06 86 94 25 38**

Facebook MB FITNESS

Instagram mbfitness_lakiffance



Finir l'année en beauté avec le gala de danse

Tennis Club de Villecroze

Dans le cadre idyllique du parc des grottes de Villecroze, que beaucoup nous envient, un petit club sympathique, affilié à la Fédération Française de Tennis, avec 2 courts en dur, éclairés de nuit, vous attend.

En famille ou avec des amis, vous pouvez réserver à l'heure (12 €), à la semaine (50 €), au mois (75 €) sur www.tennislibre.com, ou bien encore à l'année (90 € par personne ou 150 € pour un couple, licences FFT comprises) en nous contactant

Pour tout renseignement : bbutin@wanadoo.fr

Si vous souhaitez des cours, vous pouvez contacter notre moniteur diplômé d'État, Julien Pottier au 06 22 48 13 08 ou pottierjulien07@gmail.com

Le CACS

Les activités ont repris dès le mois de septembre : randonnées, gymnastique, atelier peinture, jeux de société, conversation anglaise, atelier mémoire et pétanque. Le CACS conserve donc un beau dynamisme grâce à l'engagement, la gentillesse et la disponibilité des animateurs des différentes sections.

L'atelier informatique proposé par Marie-Noëlle Bourjac le mardi et le vendredi après-midi a dû largement porter ses fruits puisque, n'ayant plus que fort peu de demandes d'apprentissage, elle ne voit plus la nécessité de poursuivre cette prestation. Merci à elle pour tout le temps et l'énergie consacrés à notre association.

Dès la rentrée, une sortie *Train des Pignes* était prévue. Ainsi dimanche 8 octobre, 18 participants ont covoituré avant de prendre le train. Puis, entre Entrevaux et Annot, nous avons pu admirer le paysage et suivre les méandres du Var. Le déjeuner et les visites de cette journée étaient libres (villages, citadelle Vauban à Entrevaux par exemple).

Une autre sortie a été proposée en novembre à Toulon avec une visite du vieux Toulon par une guide conférencière, une visite commentée de la rade en bateau, le musée d'art, le musée de la marine.

Notre association rencontre toujours un vif succès puisque nous enregistrons à ce jour une trentaine de nouveaux adhérents.

A l'issue de l'assemblée générale, qui s'est tenue le 15 septembre en présence d'une soixantaine d'adhérents, un nouveau Conseil d'administration a été élu avec Paulette Blanchard, Pascal Fachaux, Martine Fayaubost, Michel Lesage, Frédérique Nolet, Denis Plaisir, Elisabeth Sziklai-Vaurs et Nicole Wiart. Paulette Blanchard qui assurait depuis 14 ans la fonction de trésorière a proposé sa démission du bureau après toutes ces années de bons et loyaux services tout en maintenant sa présence au conseil d'administration. Nous la remercions infiniment pour tout le travail fourni.

Le nouveau bureau, élu le 22 septembre, est composé de :

- Martine Fayaubost présidente et Michel Lesage, vice-président
- Elisabeth Sziklai-Vaurs, secrétaire et Nicole Wiart, secrétaire adjointe
- Michel Lesage, trésorier et Paulette Blanchard, trésorière adjointe.

Il a tenu, dès sa prise de fonctions, à remercier tous les animateurs des différentes sections du CACS en partageant avec eux un pot de l'amitié.

Retrouvez toutes les informations de notre association en ligne :
<https://cacsvillecroze.wixsite.com/site>



Le train des Pignes et son panache avant le départ

Femmes bénévoles en territoires ruraux

Le Comité départemental des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Var a distingué, pour son engagement dans la vie associative de la commune, une villecroizienne bien connue.

Nos félicitations à Anna Krumerac pour cette récompense et la constance de ses actions !



Cérémonie de l'opération Femmes bénévoles en territoires ruraux



La Rose d'Automne

Le club a repris ses activités cet automne et se retrouve avec plaisir tous les mercredis pour un loto. En décembre, le goûter de Noël a régalé les gourmands.

Si vous voulez nous rejoindre en 2024, le club vous accueillera volontiers.

Contact :

Georgette Balbis, présidente **04 94 70 65 39**

Souffleuses d'Âmes

La compagnie Souffleuses d'Âmes porte, sous la direction artistique de Claudia Mad'moiZèle, le festival *Contes & Musique Terre de paroles, terre de rencontres* dont la seconde édition a régalé cet automne le public.

Située à Villecroze, la compagnie, convaincue que l'art du conte s'adresse à tou.tes, propose lors de ce festival un bouquet de spectacles en différents lieux (Draguignan, Salernes, Seillans et Villecroze). De la petite enfance aux adultes, en passant par le public familial, il y en a pour tous les âges. Des conteur.ses d'horizons divers enrichissent les rencontres au fil d'une programmation dense et variée, dans laquelle les plaisirs de bouche ne sont pas oubliés, que ce soit par la dégustation de vins du domaine Saint-Jean ou lors d'un apéro-contes. Certains spectacles sont simultanément traduits en langue des signes française, grâce à l'artiste Laure Hennino.

Pour cette édition 2023, une dizaine de conteur.ses avaient fait le déplacement : Jennifer Anderson, Eric Frerejacques, Kamel Guennoun, artiste associé du festival depuis sa création, Laure Hennino, Claudia Mad'moiZèle, François Moïse Bamba, Ulrich N'Toyo, Elisa Queneutte et Sylvie Viéville.

Ce festival, qui se tient volontairement hors de la haute saison estivale, bénéficie pour son organisation de multiples bonnes volontés du village et des environs. Merci donc aux bénévoles, aux structures partenaires, aux conteur. ses et, bien sûr, à vous, public venu en nombre.

Rendez-vous en novembre 2024 pour la prochaine édition !

L'ADV

Pour la saison 2023-2024, les ateliers ont repris en septembre avec :

- les cours de théâtre le mardi. Les enfants sont accompagnés de l'école à la maison des associations par des bénévoles, bienveillance appréciée des parents et qui assure aux enfants une transition en douceur entre la journée d'école et l'activité théâtrale.
- l'atelier cirque le mercredi.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 octobre, un nouveau bureau a été élu. Il est composé d'Anna Krumerac, présidente, de Michel Allo, secrétaire et d'Elisabeth Crocquefer, trésorière.

Le marché de Noël a eu lieu le dimanche 26 novembre. Pour cette journée en toute convivialité et amitié, nous avons retrouvé avec grand plaisir les exposants habitués à notre marché et accueilli les nouveaux.

Un loto sera organisé au profit de l'ADV dimanche 4 février 2024. Enfin, du mardi 21 au dimanche 26 mai, aura lieu le **33^{ème} Mai théâtral** ! Et, nouveauté de cette édition, un spectacle sera offert à tous les enfants de l'école primaire vendredi 24 mai.

Puis, un goûter réunissant enfants et parents dans le parc mardi 11 juin signera la fin de notre année scolaire.



*Balade contée dimanche 5 novembre au cœur du village
(4 voix, 4 conteur.ses et une artiste LSF)*

Les rendez-vous 2024

Samedi 6 janvier	Cérémonie des vœux du Maire	Maison des Associations
Samedi 20 janvier	Nuit de la lecture, par la bibliothèque municipale	
Dimanche 4 février	Loto de l'ADV	
Vendredi 9 février	Présentation de la rentrée littéraire, avec la librairie Caractères libres	Maison des Associations
Samedi 17 février	Conférence <i>L'affaire de la Marianne</i> , avec Jean-Marie Guillon	Maison des Associations
Dimanche 10 mars	Loto de MB Fitness	
Lundi 1 ^{er} avril	Ouverture des grottes pour la saison	
Dimanche 28 avril	Bourse aux Plantes	Parc municipal
Dimanche 5 mai du 17 au 26 mai	Vide-greniers Festival du Mai Théâtral	Dans tout le village
Samedi 25 mai	Masterclass publiques de chant, avec José van Dam	Académie musicale
Dimanche 26 mai	Masterclass publiques de chant, avec José van Dam	Académie musicale
Jeudi 30 mai	Concert de chant, par les élèves de José van Dam	Chapelle Saint-Victor
Samedi 8 juin	Ronde cycliste des Grottes	
Dimanche 9 juin	Elections européennes	
Dimanche 16 juin	Concentration de véhicules anciens, par Var Alpine	
Vendredi 21 juin	Fête de la musique	
Samedi 22 juin	Masterclass publiques de trombone, avec Jacques Mauger Fête de la Saint-Jean	Académie musicale
Dimanche 23 juin	Masterclass publiques de trombone, avec Jacques Mauger Montée historique & véhicules anciens	Académie musicale
Jeudi 27 juin	Concert de trombone, par les élèves de Jacques Mauger	Chapelle Saint-Victor

Naissances

ROBERT Olympe le 21/07/2023
COSTA Lenny le 31/08/2023
DUBUS Antoine le 04/09/2023
FEVRIER Léria le 04/09/2023
COUMONT Laszlo le 10/09/2023
FOYE Maël le 20/10/2023

Pactes civils de solidarité

BREMOND Rachel et D'AILLAUD DE CASENEUVE Frédéric le 19/07/2023
LAMOTTE Karen et HAMON Frédéric le 09/08/2023
GÉRANTON Catherine et MARIANCZUK Guillaume le 31/10/2023

Décès

BUISSON Pierre le 23/05/2023
VALCELLI Robert le 12/06/2023
CARBONNEL Lucienne le 01/08/2023
SENÉ épouse BOUDRENGHIER Ginette le 04/08/2023
GAROT Hubert le 20/09/2023
MUHLACH Michel le 17/10/2023
MARTIN épouse GUETTA Nathalie le 02/11/2023

Mariages

LANDIGER Jessica et GRAMMATICO Florian le 15/07/2023
GERARD Martine et BONCHE Henry le 24/07/2023
HAYE Kathy et MEYER Nathan le 26/08/2023
ROBLES Emilie et PINOL Xavier le 01/09/2023
MAÏOLINO Edwige et MARTIN Noël le 09/09/2023